

NOTICE SUR LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

« Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), établissement public à caractère administratif sis 10 place de la Joliette, – 13657 Marseille cedex 02 et la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) placée auprès du Ministère du travail, de l'Emploi et de l'insertion, sis 39-43 quai André Citroën 75902 Paris sont responsables conjoints du traitement de vos données à caractère personnel.

Vos données de contact (nom, prénom, adresse email professionnelle) peuvent provenir de vos déclarations dans les bilans pédagogiques et financiers (BPF) ou de votre réponse à l'Enquête sur les Transformations de l'Offre de Formation (ETOF).

Elles sont traitées afin de réaliser « l'Enquête sur la Certification Qualiopi (ECQ) ».

Elles sont conservées pour la durée de l'enquête et jusqu'à trois (3) mois à compter de la fin du programme de collecte ou, si cette échéance intervient avant, un (1) an à compter de la dissolution de l'entreprise concernée, délai à l'issue duquel elles seront supprimées.

La Dares et le Céreq s'engagent à ne pas transférer vos données en dehors de l'Union Européenne. Dans l'hypothèse où la Dares et le Céreq devraient le faire, vous en serez immédiatement informé. Nous vous indiquerons les mesures prises afin de contrôler ce transfert et s'assurer du respect de la confidentialité de leurs données.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous disposez des droits suivants :

- Droit d'accès (article 15 RGPD), de rectification (article 16 RGPD), de mise à jour, de complétude de vos données (en savoir plus [insérer le lien : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>])
- Droit de verrouillage ou d'effacement de vos données à caractère personnel (article 17 RGPD), lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite (en savoir plus [insérer le lien : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000033219719/2018-02-07/])
- Droit à la limitation du traitement de vos données (article 18 RGPD)
- Droit d'opposition au traitement de vos données (article 21 RGPD) (en savoir plus [insérer le lien : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>])
- Droit de définir le sort de vos données après votre mort et de choisir que nous communiquions (ou non) vos données à un tiers que vous aurez préalablement désigné (en savoir plus [insérer le lien : <https://www.cnil.fr/fr/ce-que-change-la-loi-pour-une-republique-numerique-pour-la-protection-des-donnees-personnelles#mortnumerique>]).

En cas de décès et à défaut d'instructions de votre part, nous nous engageons à détruire vos données, sauf si leur conservation s'avère nécessaire à des fins probatoires ou pour répondre à une obligation légale.

Pour exercer vos droits ou pour toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel, les Parties conviennent de désigner en tant que contact, un unique DPO de façon à simplifier les démarches des usagers. Ce DPO est celui du Céreq dès lors que ce dernier est co-responsable de traitement et détenteur des fichiers de contact :

DPO du Céreq :
dpo@cereq.fr

Enfin, vous pouvez également introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle et notamment de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>). »